



AFFAIRE SUIVIE PAR : Chrystelle AUBERT-USSEGLIO

 04.76.60.33-44

 04.76.60.32.37

 chrystelle.aubert-usseglio@isere.pref.gouv.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

La préfecture de l'Isère communique

A trois reprises au cours de la semaine écoulée, des agriculteurs de la région de Biliou et de St Geoire en Valdaine ont signalé l'attaque de génisses .

Si pour les deux premières attaques l'identification d'un prédateur reste incertaine, en revanche en ce qui concerne l'attaque intervenue dans la nuit du 10 au 11 mai sur la commune de St Geoire en Valdaine les expertises conduites par l'office national de la chasse et de la faune sauvage conduisent à de très fortes présomptions d'une attaque de loup.

Les observations et constats faits sur le terrain vont être complétés par des vérifications notamment à partir d'échantillons.

Par ailleurs, la procédure d'indemnisation des agriculteurs concernés a été engagée.

Enfin, dans le double but de rechercher des indices de présence et de prévenir l'éventuel renouvellement de tels dommages, un dispositif de surveillance et d'effarouchement est mis en place dans la zone considérée. Ce dispositif est confié aux agents assermentés de l'office national de la chasse et de la faune sauvage. Y sont également associés les lieutenants de louveterie.

En outre, les observateurs de terrain du "réseau loup" et des associations sont sollicités.

Ce premier dispositif sera conforté en tant que de besoin.

L'office national de la chasse et de la faune sauvage met à disposition une permanence téléphonique au n° suivant **04.76.55.24.53**, pour recueillir toutes éventuelles informations.